

Ne pas utiliser ce relevé pour une autre période

Jours et heures de réception

Adresse du service
où ce relevé de solde doit
être déposé

Au plus tard le
(date limite de paiement)

Identification du destinataire

Adresse de l'établissement
(quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)

Rayez les indications pré-imprimées qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise, rectifiez-les en rouge

Recette, CDIR	Numéro de dossier	Clé	Exercice social	CDI	Code service

N° d'identification de l'établissement (SIRET)

MODALITÉS DE CALCUL ET DE PAIEMENT (voir notice)

L'arrondissement des bases et des cotisations s'effectue à l'euro le plus proche (Cf. les règles d'arrondissement, page 1 de la notice n° 2572 NOT).

PAIEMENT, DATE, SIGNATURE

Date : Signature :

Téléphone :

Adresse électronique :

Paiement par virement bancaire,
cocher la case ci-contre

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Somme :

Date :

Date de réception

N° d'opération

- Si vous payez par chèque : utilisez un chèque barré : l'établir impérativement à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.
 - Si vous payez par virement, précisez-en le nombre
- Les redevables dont le CA HT > 760 000 € doivent payer par virement sur le compte du Trésor à la BANQUE DE FRANCE. Veuillez communiquer les éléments suivants à votre banque :

RECETTE :

RIB :

RÉFÉRENCE :

CADRE RÉSERVÉ À LA CORRESPONDANCE

Versements d'IS et des contributions assimilées

	Montants restant à payer	Excédents constatés
Impôt sur les Sociétés	01	06
Contribution Additionnelle	02	07
Contribution Sociale	03	08
Contribution annuelle sur les Revenus Locatifs	04	09
Totaux	05	10

Montant total à payer (ligne 05 – ligne 10) : 11

OU

Montant total de l'excédent (ligne 10 – ligne 05) : 12

Montant de l'excédent imputé sur le premier acompte de l'exercice suivant

13

Remboursement demandé (ligne 12 – ligne 13)

14

(joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou de Caisse d'épargne)

I - CRÉANCES ET INFORMATIONS DE L'EXERCICE**I-A Impôt sur les Sociétés dû au titre de l'exercice**

Montant de l'impôt brut IS	15
----------------------------	-----------

I-B Montants des créances d'impôts constatées au cours de l'exercice**Créances non reportables et non restituables**

Avoirs fiscaux, crédits d'impôt sur valeurs mobilières ¹	16
Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilières, imputés sur IS	17
Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilières, imputés sur Contribution Additionnelle	18
Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilières, imputés sur Contribution Sociale	19
Précompte acquitté lors de la distribution de réserve des plus-values à long terme ¹	20
Autres créances non reportables et non restituables	21

Créances non reportables et restituables

Crédit d'impôt formation	22
Crédit pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	23
Crédit d'impôt famille	24
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvre cinématographique	25
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	26
Crédit d'impôt pour dépenses de prospection commerciale	27
Crédit en faveur des entreprises qui relocalisent leur activité en France	28
Crédit d'impôt PME sur dépenses d'équipement de nouvelles technologies	29
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	30

Créances reportables

Crédit impôt recherche	31
Crédit d'impôt en faveur des sociétés créées dans une zone d'investissement privilégié région NORD-PAS-DE-CALAIS	32
Crédit d'impôt pour investissement en CORSE	33
Report en arrière de déficits	34
Réduction d'impôt au titre du mécénat	35

I-C Montants des taxes assimilées à l'IS constatées au cours de l'exercice

Montant de la Contribution Sociale sur l'IS due au titre de l'exercice, avant toute déduction	36
Montant de la Contribution Annuelle sur les Revenus Locatifs due au titre de l'exercice, avant toute déduction	37

I-D Données utiles au calcul des acomptes de l'exercice suivant

Montant d'impôt exclu du calcul des acomptes IS	38
IFA imputée sur le solde	39

I-bis - DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE CRÉANCES FISCALES

Nature de la créance	Année de constatation de la créance	Montant du remboursement demandé
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Nature de la créance	Montant de la créance à rembourser	Date de saisie	N° opération m. à j. créance	N° opération remboursement	cachet et signature du poste comptable
_____	_____	_____	_____	_____	
_____	_____	_____	_____	_____	
_____	_____	_____	_____	_____	
_____	_____	_____	_____	_____	

¹ A servir pour les distributions effectuées avant le 01/01/2005

II - FICHE DE CALCUL POUR L'ENSEMBLE DE L'EXERCICE

II-A Détermination de l'impôt brut	Base	Taux	Montant
Impôt sur les sociétés (au taux normal)		33 1/3 %	40
Impôt sur les sociétés (au taux réduit)		15 %	41
Impôt sur les plus-values nettes			42
Autre impôt à taux particulier			43
		Impôt IS Brut (lignes 40 à 43)	15
		Montant d'impôt exclu du calcul des acomptes IS pour l'exercice suivant	38

II-B Imputation des créances fiscales de l'exercice, non restituables au titre de l'exercice (acomptes et solde)

Avoirs fiscaux, crédits d'impôt sur valeurs mobilières	44	
Crédits d'impôt étrangers autres que sur les valeurs mobilières	45	
Précompte acquitté lors de la distribution de réserve des plus-values à long terme	46	
Autres créances non reportables et non restituables	47	
	Sous total des lignes 44 à 47	48
	Montant de l'IS dû après imputation des créances non restituables (15 – 48)	49

II-C Imputation des créances fiscales reportables au titre de l'exercice (acomptes et solde) ²

IFA disponible N-3 ³	50	
IFA disponible N-2	51	
IFA disponible N-1	52	
IFA disponible N	53	
IFA disponible N + 1	54	
Réduction d'impôt au titre du mécénat N	55	
Réduction d'impôt au titre du mécénat N-5	56	
Réduction d'impôt au titre du mécénat N-4	57	
Réduction d'impôt au titre du mécénat N-3	58	
Réduction d'impôt au titre du mécénat N-2	59	
Réduction d'impôt au titre du mécénat N-1	60	
Crédit d'impôt en faveur des sociétés créées dans une zone d'investissement privilégié région NORD-PAS-DE-CALAIS	61	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse N	62	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse N-9	63	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse N-8	64	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse N-7	65	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse N-6	66	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse N-5	67	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse N-4	68	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse N-3	69	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse N-2	70	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse N-1	71	
Report en arrière de déficits N-5	72	
Report en arrière de déficits N-4	73	
Report en arrière de déficits N-3	74	
Report en arrière de déficits N-2	75	
Report en arrière de déficits N-1	76	
Crédit d'impôt recherche N	77	
Crédit d'impôt recherche N-3	78	
Crédit d'impôt recherche N-2	79	
Crédit d'impôt recherche N-1	80	
	Sous Total (total des lignes 50 à 80)	81
	dont Sous Total IFA (total des lignes 50 à 54)	82
	Montant de l'IS dû après imputation des créances reportables (49 – 81)	83

² N désigne l'année de clôture de l'exercice pour lequel le 2572 est déposé.

³ N désignant l'année de clôture de l'exercice, dans certains cas (en particulier, lorsque l'exercice ne correspond pas à l'année civile), il peut arriver qu'un montant d'IFA de l'année N-3 soit imputé sur le premier acompte de l'exercice. Il convient alors de rappeler cette imputation sur la ligne 50.

II-D Imputation des créances fiscales de l'exercice, restituables

Crédit d'impôt formation	84
Crédit pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	85
Crédit d'impôt famille	86
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvre cinématographique	87
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	88
Crédit d'impôt pour dépenses de prospection commerciale	89
Crédit en faveur des entreprises qui relocalisent leur activité en France	90
Crédit d'impôt PME sur dépenses d'équipement de nouvelles technologies	91
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	92
Sous Total (total des lignes 84 à 92)	93
Montant de l'IS dû après imputation des créances restituables (83 – 93)	94

II-E Montant de l'IS dû au titre de l'exercice

Versements d'acomptes effectués	95
Solde d'IS à payer (lignes 94 – 95)	01
Montant des excédents IS constatés (lignes 95 – 94)	06

II-F Montant de la contribution additionnelle (art 235 ter ZA) due au titre de l'exercice

Montant de la contribution additionnelle	96
Crédits d'impôts étrangers, autres que sur valeurs mobilières, imputés sur la Contribution Additionnelle	97
Montant de contribution additionnelle due (lignes 96 – 97)	98
Versement d'acompte effectué	99
Solde de contribution additionnelle à payer (lignes 98 – 99)	02
Montant des excédents Contribution additionnelle constatés (lignes 99 – 98)	07

II-G Montant de la contribution sociale sur l'IS (art 235 ter ZC) due au titre de l'exercice

Montant de la contribution sociale	36
Crédits d'impôts étrangers, autres que sur valeurs mobilières, imputés sur la Contribution Sociale	100
Montant de contribution sociale due (lignes 36 – 100)	101
Versements d'acomptes effectués	102
Solde de Contribution sociale à payer (lignes 101 – 102)	03
Montant des excédents Contribution sociale constatés (lignes 102 – 101)	08

II-H Montant de la contribution annuelle sur les revenus locatifs (CRL) due au titre de l'exercice

Montant de la contribution annuelle sur les revenus locatifs	37
Versement d'acompte effectué	103
Solde de contribution annuelle sur les revenus locatifs à payer (lignes 37 – 103)	04
Montant des excédents contribution annuelle sur les revenus locatifs constatés (lignes 103 – 37)	09

II-I Montant total à payer ou Excédents constatés

Montant total à payer : lignes (01 + 02 + 03 + 04) – lignes (06 + 07 + 08 + 09)	11
Montant total de l'excédent : lignes (06 + 07 + 08 + 09) – lignes (01 + 02 + 03 + 04)	12

II-J Montants utiles à la détermination des acomptes de l'exercice suivant

Montant d'IFA imputé sur les acomptes	104
Montant d'IFA imputé sur le solde (lignes 82 – 104)	39